

Note de Synthèse des questions inscrites à l'ordre du jour de la séance du 4 avril 2019

Article L-2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales

PROCÈS-VERBAUX

Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 18 décembre 2018

GESTION ET ÉCONOMIES BUDGÉTAIRES, FINANCES, VIE ÉCONOMIQUE

1. Approbation du Compte de Gestion et du Compte Administratif 2018 de la Régie des Transports

Il s'agit d'établir la concordance des résultats entre le Compte de Gestion établi par le receveur et les résultats du Compte Administratif de la Régie des Transports.

2. Approbation du Compte de Gestion et du Compte Administratif 2018 de la Ville

Il s'agit d'établir la concordance des résultats entre le Compte de Gestion établi par le receveur et les résultats du Compte Administratif de la Ville.

3. Affectation des résultats au Budget de la Ville 2019

Il s'agit d'affecter les résultats qui ressortent du compte administratif 2018 de la Ville.

4. Construction du groupe scolaire Simone Veil (259) — Révision de l'Autorisation de Programme / Crédit de Paiement

Il s'agit de prévoir les crédits nécessaires pour l'année 2019.

5. Valorisation du pôle culturel du centre ville (258) — Révision de l'Autorisation de Programme / Crédit de Paiement

Il s'agit de prévoir les crédits nécessaires pour l'année 2019.

6. Vote des taux 2019

Il s'agit de voter les taux des impôts locaux (taxe d'habitation – foncier non bâti – foncier bâti).

7. Vote du Budget 2019 de la Régie des Transports

Il s'agit de voter le Budget 2019 de la Régie des Transports.

8. Vote du Budget 2019 de la Régie des ALAE

Il s'agit de voter le Budget 2019 de la Régie des ALAE

9. Vote du Budget 2019 de la Ville

Il s'agit de voter le Budget 2019 de la Ville.

10. Vote des subventions aux associations pour l'année 2019

Il s'agit d'adopter les subventions aux associations figurant en annexe du budget 2019 autres que celles avant déjà été votées en Conseil Municipal du 19 février 2019.

11. Budget annexe pour la gestion des activités d'Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole (ALAE) - Durée d'amortissements des biens

Il s'agit de fixer les durées d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles pour le Budget annexe des ALAE.

12. Modification des statuts de la Régie dotée de la seule autonomie financière (budget annexe) pour la gestion des activités d'Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole (ALAE) et de la composition du Conseil d'Exploitation

Il s'agit de modifier les statuts de la Régie en précisant la nature et le montant de la dotation initiale et de compléter la composition du Conseil d'Exploitation.

13. Révision des tarifs municipaux

Il s'agit de revoir les tarifs municipaux.

ENFANCE, SCOLARITÉ

14. Signature d'une convention annuelle d'aide au fonctionnement avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de la Haute-Garonne dans le cadre de l'accueil d'enfants porteurs de handicap au sein des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

Dans le cadre du Fonds Publics et Territoire, la CAF de la Haute Garonne apporte son soutien financier pour l'accueil d'enfants bénéficiaires de l'Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé (AEEH) au sein Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH).

Les ALSH José Cabanis, Les Mourlingues et Le Calvel ayant respectivement accueilli 5 enfants bénéficiaires de l'AEEH pendant l'année 2017, il convient d'autoriser Monsieur le Maire à signer une convention avec la CAF afin de bénéficier d'une subvention d'un montant de 1 042 €.

15. Signature d'une convention annuelle avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de la Haute-Garonne dans le cadre du dispositif de fonctionnement « Vacances et Loisirs » au sein des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

La CAF de la Haute Garonne soutient l'accès aux Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) pour les enfants issus de familles aux revenus modestes.

A la demande de la CAF, il s'agit d'appliquer des réductions aux familles ayant un quotient familial inférieur ou égal à 800 €. En contrepartie, la CAF s'engage à reverser une participation à la commune, établie en fonction de la fréquentation réelle des ALSH par les enfants.

Il convient d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention correspondante.

16. Avenant à la convention de partenariat avec la Mairie de Pin-Balma concernant la fréquentation des enfants de Pin Balma au sein des ALAE (Accueils de Loisirs Associés à l'Ecole)

Une convention signée le 11 juillet 2014 avec la mairie de Pin-Balma formalise le partenariat pour l'accueil des enfants de Pin Balma au sein des ALSH les mercredis après-midis. L'accord prévoit qu'ils soient accueillis au même titre que les enfants de Balma en contrepartie d'une contribution financière de la commune de Pin Balma basée sur la fréquentation réelle des structures.

Dans le cadre de la municipalisation de l'ALAE, il est opportun d'élargir le partenariat financier à la fréquentation des temps périscolaires.

CADRE ET QUALITÉ DE VIE, TRAVAUX

17. Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne (SDEHG) : effacement des réseaux sur une portion de la rue Camille Saint Saëns

Il s'agit de réaliser l'effacement des réseaux électriques, d'éclairage public et de télécommunication d'une portion de la rue Camille Saint Saëns.

Pour la partie électricité et éclairage public, le montant des travaux est estimé à 33 000 € dont 6 616 € à la charge de la commune.

Pour la partie télécommunication, le montant des travaux à la charge de la commune avant subvention est estimé à 8 937 €.

18. Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne (SDEHG) : extension de l'éclairage public intersection rue de Haute-Serre et avenue Clémenceau

Il s'agit d'ajouter un point lumineux au niveau de l'intersection entre la rue de Haute-Serre et l'avenue Clémenceau.

Le montant total des travaux est estimé à 6 188 €, la part communale est estimée à 1 254 €.

19. Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne (SDEHG) : rénovation d'appareils vétustes en différents secteurs

Il s'agit de remplacer 5 appareils vétustes ou endommagés dans divers secteurs de la commune. Ces remplacement sont ponctuels et ne font pas partie d'une rénovation d'ensemble des rues concernées. Le montant total des travaux est estimé à $10 619 \in$, la part communale est estimée à $2 151 \in$.

ADMINISTRATION GENERALE

20. Convention relative à l'embellissement du poste de transformation P4 - Route de Mons

Le Conseil Municipal est sollicité pour approuver la signature d'une convention tripartite portant sur l'intégration visuelle du poste de transformation « P4 Village » situé route de Mons à Balma, aux abords du parking de l'école primaire Marie Laurencin, de manière artistique.

Au regard de la faisabilité technique, ENEDIS et l'artiste Alain BELMONTE s'associent pleinement à cette démarche de la ville par le biais de la convention ci-annexée.

21. Mise à jour du montant des tarifs de la TLPE pour l'année 2020

Adoption des tarifs de la TLPE pour l'année 2020 sur la base de l'évolution du taux de croissance de l'indice des prix à la consommation hors tabac de la pénultième année et fixation des tarifs maximaux, conformément aux dispositions de l'article L2333-9 du CGCT.

22. Convention d'objectifs pluriannuelle avec la MJC

Adoption d'une convention d'objectifs avec la MJC, la précédente étant arrivée à échéance le 31 décembre 2018.

23. Modification des règles relatives au Compte Épargne Temps (CET)

Mise à jour des délibérations précédentes suite à la modification du seuil d'indemnisation et de la revalorisation du montant forfaitaire des jours épargnés.

24. Fermeture et ouverture de postes

Fermeture de postes :

- un poste d'éducateur APS principal de 2^{ème} classe à temps complet suite au départ à la retraite d'un agent,
- un poste d'agent spécialisé des écoles maternelles principal de 2^{ème} classe suite à la demande de changement de filière d'un agent,

Création de poste :

- un poste permanent à temps complet sur le grade d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe afin d'assurer les fonctions de gestionnaire administratif et gestionnaire des plannings au sein du pôle famille et solidarité.

25. Mise à jour de la délibération en date du 18 décembre 2018 relative à la création de postes dans le cadre du transfert d'activité du périscolaire de l'AVSB vers la Ville de Balma

Fermeture d'un poste d'animateur à temps complet.

Et requalification de certaines quotités horaires suite au mouvement de personnel au sein de l'ALAE (départs imprévus, réaffectation de volumes horaires) entrainant la mise à jour de certains postes (créations/ fermetures/ modifications de quotités horaires)

26. Attribution de l'indemnité de conseil au Receveur Municipal

Suite au transfert de la Trésorerie de Balma vers la Trésorerie de l'Union au 01/01/2019, il convient d'attribuer à compter de cette date l'indemnité de receveur à Mme BEQ.

27. Signature d'une convention avec Air France dans le cadre des congés bonifiés

Il convient de signer une convention avec Air France dans le cadre de la prise en charge de congés bonifiés demandé par un agent en 2019 et un agent en 2020 (dont le dossier doit au préalable être étudié).

POLE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

28. Conditions générales de vente d'espaces publicitaires dans les parutions municipales

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter les conditions générales de ventes d'espaces publicitaires dans les parutions municipales.

POINT SUR LES COMPÉTENCES DÉLÉGUÉES

Un point sera effectué sur l'utilisation par le Maire des pouvoirs qu'il détient au titre de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

INFORMATION AU CONSEIL MUNICIPAL

QUESTIONS DIVERSES

Les documents ayant trait à chaque point inscrit à l'ordre du jour peuvent être consultés en Mairie auprès du Directeur Général des Services.